



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE
Samedi 30 juin 2018 - MOULINS

Présents :

Comité directeur Claude GOURLIER (président)
Marie-Noëlle RAY (secrétaire générale)
Rolande TUSSEAUD (trésorière)
Laurent DUPUIS
Martine MANSE
Eliane RIVIÈRE

Invités Karine SIGNORET (Secrétaire adjointe de ligue)
Olivier BUSNEL
Romain JAMMET

Excusés :

Comité Joël LECOQ

Commission Frédéric Gouby (responsable arbitrage)

Invités Gérard DÉRIOT (Président du Conseil Départemental,
Sénateur de l'Allier)
Corinne TREBOSC-COUPAS (Vice-présidente du Conseil
Départemental Chargée des Sports)
Pascale DOUCET (Directrice de la D.D.C.S.P.P)

Autres personnes excusées

Eliane PÉROCHE (membre d'honneur)
Annie AUVITY, présidente du JKB Montluçon,
Christian FOURNIER (président AL Le Mayet de Montagne)
Xavier ROBERT (professeur JC Saint-Pourçain)
Guillaume PURSEIGLE (A.T.R)
Patrick LAURENT (président JC Vichy-Bellerive)
Georges-Jean FLACHON (président ASJ Commentry)
Jessy GOROCH (professeur CS Cosne)
Jean-Pierre FANTIN (président Yzeure Judo)
Gérard GAZUT (président CS Cosne)
Fabrice CHEVALIER (membre coopté)

Clubs représentés par le président ou un mandataire et/ou l'enseignant et/ou un mandataire :

- AS CÉRILLY, EJJ CUSSET, EAM DOMPIERRE, CSLG MONTLUÇON, JKB MONTLUÇON, ASPPT MOULINS, JC MOULINS, JC SAINT-POURÇAIN, JL SAINT-POURÇAIN, EJK SAINT-YORRE, ASG VICHY, YZEURE JUDO.

Article 7

Pour délibérer valablement l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix.

Nombre total de clubs affiliés : **26** Nombre total de voix : **780**
Nombre de clubs présents ou représentés : **12** Nombre de voix : **420**

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 3/06/2017

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapports du comité directeur
--

❖ **Rapport moral par le président Claude GOURLIER**

Si nous avons réussi à maintenir nos effectifs l'an dernier, cette saison, nous perdons 2 clubs (Bessay et Bézenet) et un peu plus de 100 licenciés, notre population passant de 2130 à 2017.

Cette diminution du nombre de licences est générale puisque la fédération elle-même accuse une baisse totale d'un peu plus de 30.000 adhérents (de 570 607 à 536 602).

Les rythmes scolaires n'étant manifestement plus en cause, si tant est qu'ils aient pu l'être un jour, la fédération imagine que certains clubs oublieraient de licencier tous leurs élèves et incite les comités à mener leur enquête.

Si cette pratique existe sans doute, je ne crois pas qu'elle se soit accentuée mais reste en fait très marginale.

Je ne pense pas, en effet, que l'économie réalisée sur la licence soit réellement incitative à l'inscription dans un club, l'essentiel s'avérant être le prix des cours, ceux-ci variant selon les endroits et les formules de 51 € à 230 €. Qui plus est, les clubs qui fonctionneraient de la sorte priveraient leurs adhérents de toute participation aux compétitions, stages, animations et passages de grade, ce qui, à long terme, n'est pas un calcul très judicieux.

Néanmoins, que ce soit pour des raisons démographiques, du fait de la multiplication de l'offre d'activités de loisirs ou encore la conséquence du manque d'implication des nouvelles générations, force est de constater que nous avons moins de pratiquants, y compris dans les tranches d'âge habituellement les plus représentées.

Ainsi, en 4 ans, le nombre de participants aux compétitions chez les benjamins et les minimes a chuté de moitié, rendant les compétitions nettement moins pertinentes qu'auparavant.

Afin de pallier cette faible participation, nous avons tenu, ces deux dernières années, à proposer dans notre département une étape pour chacun des circuits régionaux mis en place dans ces deux catégories, mais l'éloignement, la disparité des intérêts de chaque comité et le manque de cohésion au sein de la ligue font que ces tentatives ont du mal à se développer... quand elles ne sont pas supprimées l'année suivante.

Il existe bien sûr la possibilité aux clubs plus orientés vers la compétition de participer à des tournois « extérieurs », ce dont certains, à juste raison, ne se privent guère.

Il en résulte un calendrier sportif bien chargé, si bien que notre comité, à court de dates, s'est résolu à encourager les clubs à organiser des « animations » pour les plus jeunes (poussins, mini-poussins). Répondant à certains critères, ces manifestations bénéficient d'une subvention de notre part. En outre, par leur caractère de proximité et leur durée « contenue », elles répondent tout à fait à l'attente des parents et remporte de ce fait un succès sans cesse renouvelé.

Nous espérons ainsi fidéliser nos jeunes judokas et les amener progressivement à la compétition.

Je ne suis pas sûr toutefois que nous puissions continuer à apporter notre aide très longtemps. En effet, on nous annonce une baisse des subventions : - 23% du CNDS en moyenne... et pour des actions qui ne correspondent pas vraiment à notre mode de fonctionnement habituel, ni à nos besoins !

Nous avons bien augmenté, l'an dernier, la cotisation départementale, passant ainsi de 75 à 100 €, afin de garder le même niveau de recette malgré la fermeture de 3 clubs (Désertines, Le Donjon, Trevol), mais la mise en sommeil de 2 clubs supplémentaires nous oblige à revoir notre budget à la baisse.

La ligue elle aussi, par souci d'équité sur tout son territoire, a dû réviser le montant de sa cotisation, passant de 75 à 100, 130 ou 150 € selon l'importance du club, sans pour autant nous octroyer plus d'aides qu'auparavant.

Par ailleurs, nous disposons désormais, comme tous les comités, d'un A.T.R en la personne de Guillaume Purseigle dont l'emploi est financé principalement par la ligue – via le groupement d'employeurs – grâce à une subvention de la fédération. Il est à craindre toutefois que cela ne soit pas suffisant et que l'on nous demande une participation bien au-delà de notre estimation.

Plus que jamais l'adage « entraide et prospérité mutuelle » est à mettre à l'ordre du jour, sans quoi nous serons contraints de réduire nos aides et nos actions, à commencer par la section sportive de Saint-Pourçain et les aides à la formation d'enseignants.

Quant aux stages avec hébergement, peut-être devons-nous réduire leur nombre ou du moins, revoir la participation financière du comité.

Dans ce contexte difficile, avec la multiplicité des dates, les confusions de calendriers et l'éloignement des lieux de compétitions, nos athlètes ont réussi à obtenir des résultats tout à fait comparables à ceux de l'année précédente.

Ces bonnes performances sont le reflet de leur engagement et de celui de leurs professeurs qui, bien souvent, ont compris la nécessité de mutualiser les entraînements. Qu'ils en soient remerciés. Puissent-ils faire quelques émules dans notre département et ainsi développer notre potentiel. Un club seul reste, somme toute, fragile et a besoin du nombre pour progresser.

Je ne saurais terminer sans remercier nos divers intervenants pour la bonne tenue de nos stages ainsi que les institutions – département, état – pour les subventions accordées sans lesquelles il nous serait bien difficile d'exister.

Et puis j'adresse ma plus vive reconnaissance à la ville de Moulins qui nous a permis d'accueillir cette année un « Mercredi de l'équipe de France ». Cet événement exceptionnel exigeait une logistique importante mais la municipalité a mis à notre disposition personnel et matériel au-delà de nos espérances, nous facilitant grandement la tâche et contribuant à la réussite de cette journée.

De même, avec votre concours, je ne doute pas que nous parviendrons à surmonter les difficultés auxquelles nous risquons d'être confrontés...

❖ Rapport d'activité par la secrétaire générale Eliane RIVIÈRE

COMPÉTITIONS

Quatre compétitions officielles ont eu lieu dans le département :

- Le 21 janvier à St Pourçain : Circuit Régional Minimes
- Le 28 janvier à Moulins : Championnat de France Cadets + Circuit Régional Benjamins
- Le 11 février à Yzeure : Coupe individuelle Minimes + Championnat Seniors
- Le 25 mars à St-Yorre : Critérium Benjamins + Coupe Kata

Le Championnat Juniors a eu lieu le 4 mars à Ceyrat

STAGE D'ATHLÈTES (Encadrés par Guillaume Purseigle)

Benjamins :

- Le 4 novembre 2017 à Montluçon
- Le 6 janvier 2018 à St Yorre
- Le 5 mai 2018 à Yzeure
- 12 et 13 février 2018 à Ceyrat

Minimes :

- Le 30 septembre 2017 à Moulins
- Les 19-20 et 21 février 2018 à Ceyrat
- Les 12-13 et 14 avril 2018 au C.R.E.P.S de Bellerive/Allier

STAGES D'ARBITRAGE (encadrés par Frédéric Gouby)

Comme chaque année **3 stages** ont été organisés :

- Le 8 octobre 2017 : stage de rentrée à Yzeure ouvert à tous.
 - Les 23 et 24 octobre 2017 au CREPS de Bellerive.
 - Les 12 et 13 février 2018 au CREPS de Bellerive.
- Ces stages de deux jours concernent essentiellement l'école d'arbitrage.

STAGE JU JITSU (encadré par David Vlaj)

Le 1^{er} Mai 2017 à la salle Omnisports de Lurcy-Lévis

STAGES KATA (encadrés par Jean-Pierre Fantin)

2 stages au dojo de St Pourçain : 16 février et 10 avril 2018 de 19h00 à 20h30

ANIMATIONS POUSSINS

- Le 25 novembre 2017 à Tronget
- Le 10 février 2018 à Yzeure
- 17 mars à Montluçon
- 31 mars à Cérilly
- 10 juin à Lapalisse

MERCREDI DE L'EQUIPE DE FRANCE

Le Comité a organisé cet évènement le 28 mars 2018 à Moulins.

La délégation était composée d'une dizaine d'athlètes.

Après la visite à l'institut pour jeunes aveugles des Charmettes (Yzeure), la délégation a été reçue à la mairie de Moulins.

L'après-midi était consacré à l'entraînement avec les membres de l'équipe de France au Palais des Sports. Plus de 600 enfants issus des clubs du département ainsi que de quelques clubs de départements limitrophes ont participé à cette grande fête du judo.

Nous remercions les clubs organisateurs pour leur engagement et leur accueil lors de ces manifestations.

❖ Rapport financier par la trésorière Marie-Noëlle RAY

Le budget prévisionnel 2017 était de 36.645,00 Euros. Le budget réalisé est de 26.251,08 Euros en dépenses. Il était de 30.915,26 Euros en 2016.

Les recettes sont de 29.166,82 Euros, elles étaient de 30.850,76 Euros en 2016, soit un écart pour 2017 d'environ 10.000 Euros sur les dépenses et de 7.500 Euro en recettes. Il ressort un solde positif de 2.915,74 Euros.

Au niveau des dépenses, la somme de 1.850 Euros environ n'a pas été attribuée sur le **poste animation**. Il y a eu moins d'animations poussins d'indemnisées, nous n'avons pas supporté les frais de visite médicale de la classe sportive de Saint-Pourçain, les frais afférents à l'Equipe de France par Département ont été moindre car se déroulant à Ceyrat et il n'y a pas eu de déplacement sur tournois.

Par contre le poste **compétitions** a un surcote d'environ 1.600 Euros. Nous avons effectué les compétitions seniors à Ceyrat ce qui équivaut à une compétition supplémentaire et nous avons commandé des écussons et des cravates.

Le poste **stage d'arbitrage**, est pratiquement à l'équilibre.

8.700 Euros n'ont pas été attribués sur le poste **stage d'athlètes**. En effet plusieurs stages ont été annulés faute d'inscrits.

Sur le poste formation, il reste une somme à attribuer.

Nous n'avons pas de frais financiers, les frais de secrétariat ont diminué, ainsi que le poste assurances et loyers.

Dans le poste frais de déplacement il est à noter que sont inclus dans cette somme l'abandon des frais des membres du Comité.

Les recettes accusent un écart d'environ 7.500 € par rapport au prévisionnel. Nous avons perçu 3.600 Euros de moins que les subventions demandées et nous n'avons aucune participation de stagiaires du fait de l'annulation de certains stages.

L'indemnisation du Crédit Agricole et de la Ligue a été moindre sur la Coupe de France minimales de Département puisque se déroulant à Ceyrat.

Le compte de résultat présente les sommes par postes comptables.

Sur le bilan, nous avons la valeur des immobilisations non encore complètement amorties.

En 2017, nous avons fait l'achat d'une télévision. En banque, au 31 Décembre 2017, les avoirs s'élèvent à la somme de 23.276,00 Euros.

Les subventions ont toujours une nette tendance à diminuer. Le regroupement des clubs entraîne inévitablement la diminution de la cotisation club.

Nous avons établi un budget prévisionnel 2018 à 38 884.00 Euros.

À ce jour 16.418,00 Euros ont été réalisés en dépenses. Des animations poussins vont se dérouler en fin d'année. Il reste également un stage

d'arbitrage en octobre 2018 à réaliser ainsi que des stages d'athlètes. Il y aura également des frais afférents à l'emploi du professeur de la classe départementale du lycée Blaise de Vigenère. Des dépenses ont été effectuées pour le Mercredi de l'Equipe de France bien que non budgétées. Concernant les divers frais de déplacement les frais abandonnés par les membres ne sont comptabilisés qu'en fin d'année.

4.723,00 Euros ont été encaissés au 31 Mai 2018. Nous sommes dans l'attente essentiellement des subventions et du reversement de la FFJDA, d'où la nécessité de garder des fonds en réserve.

Pour information, nous avons reçu, le 15 Juin 2018, 4.134 Euros.

Concernant le budget prévisionnel 2019, nous l'établissons à 37.430,00 Euros et reconduisons pour l'instant les mêmes activités que les années précédentes.

Nous faisons en sorte de maintenir les actions prévues et sommes preneurs de nouvelles idées. Par contre il faut souligner que le montant des subventions est à la baisse et que les actions subventionnées ne correspondent pas forcément à nos besoins initiaux. Cela nous obligera à l'avenir aussi, à prendre peut-être d'autres orientations et pourra nous faire évoluer dans nos projets.

3. Rapport des vérificateurs aux comptes C. BLOT et D. CARLIER

Les vérificateurs aux comptes constatent la correspondance des comptes du comité de l'Allier de Judo. Ceux-ci n'apportent pas de commentaires particuliers.

En conclusion, les vérificateurs valident les comptes du comité de l'Allier de Judo pour l'exercice 2017.

4. Vote d'approbation valant quitus de gestion au comité directeur

Les rapports du comité directeur sont approuvés à l'unanimité.

Le quitus de gestion est donné au comité directeur.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

5. Rapport d'activité des commissions

❖ Commission sportive par Laurent DUPUIS

Benjamin(e)s

Du fait de l'application du nouveau calendrier sportif (changement de catégorie en septembre 2017), nos Benjamins 2^{ème} année ont participé à 2 championnats Aura.

➤ **19 novembre 2017** : coupe régionale individuelle (regroupant 6 départements)
Nos compétiteurs ont réalisé 11 podiums

Féminines

Places de 2^{ème} :

29 kg	SANGARIA Myriam	CSLG Montluçon
57 kg	NEBOUT-GONSARD Anaïs	EAM Varennes
70 kg	BIDET Amelia	JC Saint-Pourcinois

Places de 3^{ème} :

40 kg	GONTHIER Marilou	Yzeure Judo
44 kg	LE ROUX Eloise	Yzeure Judo
63 kg	JACQUES Abyre	ASPTT Moulins
+70 kg	VAXELAIRE Mélissa	ASPTT Moulins

Masculins

Place de 1^{er} :

60 kg	CALONNE Arnaud	JC Saint-Pourcinois
-------	----------------	---------------------

Places de 3^{ème} :

34 kg	ALLIMONIER Baptiste	Yzeure Judo
38 kg	GOUBY Mathieu	ASG Vichy
60 kg	DURON Abel	Yzeure Judo

➤ **2 juin 2018** : coupe régionale Aura (regroupant 11 départements)

Filles

Place de 1^{ère} :

57 kg	NEBOUT-GONSARD Anaïs	EAM Varennes sur Allier
-------	----------------------	-------------------------

Place de 3^{ème} :

29 kg	SANGARIA Myriam	CSLG Montluçon
-------	-----------------	----------------

Minimes

Pour la saison 2017-2018, en plus de la compétition départementale, 5 phases de sélection ont été organisées dans le cadre du circuit régional.

➤ **samedi 2 Juin à Ceyrat** : 11 filles et 34 garçons étaient sélectionnés pour participer à la coupe Aura individuelle.

2^{ème} : 60 kg TINARD Brandon Judo club Saint-Pourcinois

La phase nationale se déroulera les 08-09 décembre 2018 à Villebon-sur-Yvette.

➤ **Championnat Aura par Equipes de Club à Grenoble le 21 Avril**
L'alliance Judo Club Saint-Pourcinois / Yzeure Judo se classe 7^{ème} / 19.

➤ **Coupe de France Minimes par équipes de département - 19 mai 2018 à Villebon sur Yvette (91)**

Le comité présentait 2 équipes à cette manifestation rassemblant 79 départements.

Pour la première fois de son histoire, l'équipe masculine est sortie de sa poule après une victoire contre le Morbihan et en dépit d'une défaite sur le fil contre l'Orne. Malheureusement le parcours s'arrêta en 32^{ème} de finale face à l'Ile et Vilaine.

Nos féminines quant à elles, ont eu moins de chance que leurs homologues masculins. Après 2 défaites en poule contre les Hauts de Seine et la Moselle, elles ne furent pas qualifiées en tableau malgré leur combativité.

Nous retenons la progression technique de nos jeunes ainsi que leur motivation tout au long des rencontres.

CADET/TES

➤ **½ finale championnat de France – 25 février à Dijon**

63 kg	DIOLLOT Juliette	Yzeure Judo	1 ^{ère}
-------	------------------	-------------	------------------

➤ **½ finale championnat de France – 10 mars à Limoges**

57 kg	DARBELET Danahe	Yzeure Judo	2 ^{ème}
+90 kg	DOMET Rayan	EAM Varennes / Allier	2 ^{ème}

Ces 3 athlètes n'ont toutefois pas pu se classer aux championnats de France individuels les 7 et 8 avril 2018 à Ceyrat.

(Juliette a en outre été sélectionnée pour la coupe d'Europe en Roumanie les 06/07 Mai 2018)

➤ **Championnats Espoirs (1^{ère} année) - 21 Avril 2018 Grenoble**

46 kg	DUMONT Théo	J.C. Saint-Pourcinois	3 ^{ème}
55 kg	BRULIN Matteo	ASPTT Moulins Judo	2 ^{ème}
90 kg	SIEGENTHALER Bryan	Club Sportif Cosnois	3 ^{ème}

➤ **Championnats Individuels 2^{ème} division - 22 avril Grenoble**

Cadette :

57 kg	BEGON Romane	E.J.K Saint-Yorre	8 ^{ème}
-------	--------------	-------------------	------------------

Cadets :

55 kg	NGUYEN Jillian	J.C. Saint-Pourcinois	8 ^{ème}
90 kg	SIEGENTHALER Bryan	Club Sportif Cosnois	5 ^{ème}

Les 5 sélectionnés participeront aux Championnats de France 2^{ème} et 3^{ème} Division qui se dérouleront les 20 et 21 octobre 2018 à Ceyrat.

Juniors

➤ **4 mars Ceyrat** : 9 de nos compétiteurs ont été retenus lors du tournoi de sélection pour la zone Auvergne

Féminines :

52 kg	BARANGER Marie-Amélie	J.C. Saint-Pourcinois	2 ^{ème}
57 kg	PINOT Loïce	J.C. Saint-Pourcinois	3 ^{ème}
63 kg	MONTUPET Mallory	J.C. Vichy-Bellerive	7 ^{ème}
70 kg	GUYONNET Ophélie	A.S.G. Vichy	2 ^{ème}
70 kg	CHAPOT Alexandrine	A.S.J. Commentry	3 ^{ème}

Masculins :

60 kg	MOISAN Dylan	ASPTT Moulins	3 ^{ème}
66 kg	MICHEL MAXIME	J.C. Moulinois	5 ^{ème}
73 kg	MUZEMBA Jonathan	CSLG Montluçon	1 ^{er}
73 kg	DARRAS Abel	Yzeure Judo	5 ^{ème}

➤ **½ Finale Junior - 18 mars Rumilly**

46kg	DUMONT Théo	J.C. Saint-Pourcinois	3 ^{ème}
60 kg	AZEMA Alexis	ASPTT Moulins	3 ^{ème}
73 kg	DARRAS Abel	Yzeure Judo	7 ^{ème}

SENIORS

➤ **½ Finale Senior – 21 avril à Issoudun**

78 kg	DA ROCHA Manon	JKB Montluçon	3 ^{ème}
-------	----------------	---------------	------------------

❖ Commission arbitrage par Frédéric GOUBY

L'EFFECTIF

18 arbitres titulaires (tout comme la saison dernière) :

6F4 / 2F3 / 5F2 / 5F1

19 commissaires titulaires (contre 14 la saison dernière => titularisations) :

2N3 / 3N2 / 14N1

17 élèves en formation à l'école d'arbitrage et de commissaires (contre 27 la saison dernière => titularisations nombreuses cette année mais recrutement moins important).

L'effectif complet est donc de 54 personnes (58 la saison dernière).

L'effectif est en légère baisse, le constat est identique à l'an dernier, on retrouve toujours onze clubs qui fournissent au département des arbitres et des commissaires.

Hormis quelques anciens, maintenant, tout notre effectif est issu de l'école d'arbitrage.

Sans cette structure soutenue par notre comité, nous aurions bien du mal à assurer le bon fonctionnement de nos compétitions.

Lors de la saison, chacun s'est vu proposer au moins une date au calendrier départemental sur les 4 programmées.

LES STAGES

3 stages de formation ont eu lieu cette saison :

- 8 octobre 2017 à Yzeure, 54 participants (arbitres, commissaires, stagiaires, élèves de l'école, membres du comité départemental => 11 clubs représentés).

- 23 et 24 octobre 2017 à Vichy (CREPS), stage école d'arbitrage et commissaires, 20 participants, 11 clubs représentés.

- 12 et 13 février 2018 à Vichy (CREPS), stage école d'arbitrage et commissaires, 20 participants, 9 clubs représentés.

LES CONCOURS

COUPE DU JEUNE ARBITRE AURA CADETS

Samedi 7 octobre 2017 à Montélimar

Romain LE ROUX, Yzeure judo termine 5^{ème}, il a officié lors de la coupe de France à Saint-Quentin en décembre 2017.

Samedi 2 juin 2018 à Ceyrat

Aucun arbitre de l'Allier dans les 5 premiers.

COUPE DU JEUNE ARBITRE MINIME

Dimanche 3 juin 2018 à Ceyrat

Aucun arbitre de l'Allier dans les 5 premiers.

Cette saison, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Nos jeunes sont sortis assez dépités de la CJA. (d'autant qu'un seul sur les 3 était évalué).

Deux raisons à cette contre-performance : un nombre moindre d'évènements pour pratiquer dans notre département par rapport à ce que proposent les départements plus nombreux et la préparation spécifique proposée aux jeunes les plus performants de l'AURA qui sont envoyés sur des tournois et des challenges.

Pour eux, la CJA est un objectif, là où nous, nous n'en faisons qu'un indicateur de notre niveau départemental.

Malgré tout, notre modèle de formation n'est pas à remettre en cause, puisque l'objectif premier n'est pas de remporter les concours, mais bien de pérenniser l'arbitrage dans notre département.

En conclusion sur ce chapitre des concours, l'Allier ne doit pas être un petit département mangé par la grande région. Nous allons poursuivre notre travail avec des objectifs plus affirmés pour retrouver notre rang.

LES PROMOTIONS

- F1 Adrien ACHARD - CSLG Montluçon
Théo DELMAS - Clermont judo
- F2 Matthieu Potier - JC Gannatois
- F4 Luc DELMAS - Clermont judo

- N1 Eloïse LE ROUX - Yzeure judo
Chloé LAPAQUELLERIE - Asptt Moulins
Corentin DUMONT - JC Saint-Pourçain
Mathieu GOUBY - ASG judo Vichy
Clément SCHERER - EJK Saint-Yorre

Chloé Lapaquellerie, Danaé Darbelet et Patrick Puybaret rentreront en formation en septembre pour l'accès au niveau régional.

6. Présentation des décisions issues de l'AG Fédérale du 15/04/2018 (Montpellier)

- ❖ Le prix de la licence pour la saison 2018 – 2019 est fixé à **38 €**
- ❖ Pour toutes les catégories d'âge : la saison sportive débute le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.
- ❖ Article 16 – l'enseignement dans les clubs affiliés :
*L'enseignement, les activités techniques et sportives ne peuvent être assurés que par des personnes titulaires :
Du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) ou diplôme équivalent, option judo-jujitsu...ou d'un diplôme fédéral correspondant pour le kendo et les disciplines rattachées ou du CQP MAM mention kendo et discipline rattachées.
De la licence STAPS, dans la filière « Education motrice », possesseurs de la carte professionnelle ou dans la filière « Entraînement sportif » possesseurs de la carte professionnelle option judo, et listés* chaque année par la commission mixte nationale.*
- ❖ Annexe 8-2 du RI fédéral « Statuts Types de Ligue Organisme de Gestion et de Coordination »
Article 8 : conférence régionale des présidents
La conférence régionale des présidents d'une ligue pluri-départementale réunit ou consulte autour du président de ligue **lors de la saison sportive,**

les présidents des comités ou **leur représentant dûment mandaté pour représenter le comité**, afin de préparer les projets de développement et de fonctionnement régionaux de façon à les soumettre à leurs comités directeurs respectifs avant que les décisions ne soient prises par ces mêmes comités directeurs.

...

❖ Statuts FFJDA

Article 16 : compétences de l'assemblée générale

L'assemblée générale est notamment compétente :

[...] pour adopter, sur proposition du conseil d'administration, le règlement intérieur, le règlement financier et le règlement sportif [...]

7. Ratification de la cooptation d'un membre du comité directeur

Le président soumet aux votes de l'assemblée la cooptation de Fabrice CHEVALIER.

	Nbre de voix
<i>POUR</i>	420
<i>CONTRE</i>	0
<i>ABSTENTIONS</i>	0

8. Désignation des vérificateurs aux comptes

Cécile BLOT (ASPTT Moulins) et Didier WAX (CLSG Montluçon) sont désignés pour la prochaine saison.

9. Questions diverses

Aucune question diverse portée à l'ordre du jour.

Remise de récompenses

Athlète Minime

Brandon TINARD

JC Saint-Pourçain

Athlètes Cadets

Matteo BRULIN	ASPTT Moulins
Danahé DARBELET	Yzeure Judo
Juliette DIOLLOT	Yzeure Judo
Rayan DOMET	EAM Varennes / Allier
Théo DUMONT	JC Saint-Pourçain
Bryan SIEGENTHALER	CS Cosne

Athlètes Juniors

Alexis AZEMA	ASPTT Moulins
--------------	---------------

Athlètes Seniors

Manon DA ROCHA	JKB Montluçon
----------------	---------------

Distinctions fédérales (dirigeants)

Bruno ALLIMONIER	Yzeure Judo	Lettre de félicitations
Carine BAUER	EJK Saint-Yorre	Lettre de félicitations
Annie AUVITY	JKB Montluçon	Médaille de Bronze
Martine LAFAURE	EJJ Cusset	Médaille de Bronze
Alain MARTINEZ	JC Saint-Pourçain	Médaille de Bronze

Distinctions fédérales (professeurs)

Mathieu CORNELOUP	Yzeure Judo	Palmes d'Argent
Dominique PIGEARD	JKB Motluçon	Palmes d'Argent

Après les allocutions des personnalités présentes, l'assistance est conviée à un apéritif d'honneur.

Fin de l'assemblée à 18 heures 30

La Secrétaire

Eliane RIVIÈRE



Le Président,

Claude GOURLIER

